



Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tables Communes

68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu succinct des délibérations
Comité Syndical - Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, le Comité Syndical de Tables Communes, légalement convoqué le 29 mai 2026, a tenu une réunion à distance, en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Le nombre de membres en exercice est de :	33
Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de :	18
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	06
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de :	24

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Délégué(e)s présent(e)s à la séance :

ATTIA Dominique, AWAD Mohamed, BATHOSSI Hélène, BERNICCHIA Aurélien, BOUYSSOU Philippe, BRUSCOLINI Philippe, CHARIFI ALAOUI Audrey, COLSON Francine, DE CARVALHO Virginie, JALIBERT Sylvie, KA Haby, MADADI Idir, MAZIERE Louis, PINEAU Aline, RIBES Emmanuelle, RUCHAUD Guillaume, SHODU Nana, délégué(e)s titulaires – BARBERIS Louise, BONHOMME Mylène, DE OLIVEIRA CARDOSO Célia, KAYMAK Goran, MIKLAS Lucie, N'DOUR Marie-Hélène, délégués suppléants-

Déléguée représentée à la séance :

Mme NESSAÏBIA Nahela donne pouvoir à M. Mohamed AWAD.

Délégué(e)s excusé(e)s :

BAUDUIN Jessica, BONDEAUX BORREGO Virginie, CHAHBOUNE Nadia, CHAUMILLON Tessa, DE ARAUJO FERNANDES Patricia, GALERA Richard, JEANNE Yasmine, LAHOUDIE Marc, NICOLLET Lennie, NUNG Michel, POINTEAU Sandra, SADOU Farid, SODHI-KAUR Anmol, VIVIER Maryline.

Secrétaire de séance : BRUSCOLINI Philippe.

Le Président de l'assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance :

- **Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe BRUSCOLINI est désigné à l'unanimité.**

Le procès verbal de la séance d'installation du Comité Syndical du 17 avril 2026 est soumis au vote :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2026 à l'unanimité.**

LE COMITE SYNDICAL,

Point unique : délibération n°2026-66 : Elections professionnelles du 10 décembre 2026 – composition du Comité Social Territorial.

FIXE le nombre de représentants du personnel au sein du CST, à cinq titulaires et cinq suppléants, **maintient** le principe du paritarisme numérique pour les représentants du collège employeur (représentants de l'établissement), et **décide** le recueil par le CST, de l'avis du collègue employeur.

(unanimité, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président, a levé la séance à 17 h 10.

A Bobigny, le 5 juin 2026.

Le-Président,
Philippe BOUYSSOU



A large, stylized handwritten signature in black ink, enclosed within a large, hand-drawn oval.

Publication le : 11.06.2026.